ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commerce exterieur

Question écrite n° 7395

Texte de la question

M Julien Dray attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire sur les echanges mondiaux de materiels electriques, electroniques et informatiques. Ceux-ci enregistrent pour l'annee 1987 une hausse de 20 p 100. Il est probable que l'annee 1988 voit cette augmentation s'accelerer sans modification substantielle de la structure de l'echange. Seule la part du marche de l'Asie a reellement progresse de 1,5 p 100 atteignant 14,3 p 100, au detriment du Japon qui, malgre un repli de 2 p 100, conserve la part la plus importante du marche, soit 22,8 p 100. Les Etats-Unis, eux, ont stabilise leur position aux alentours de 16 p 100. Les marches en forte expansion sont ceux de l'Europe et de l'Extreme-Orient, ainsi que le Japon, mais celui-ci representee toujours moins de 3 p 100 de la demande mondiale. Dans cette concurrence, la France ameliore sa position et malgre l'offensive des producteurs asiatiques retrouve en 1987 une part de marche superieure a celle de 1982. Ses ventes progressent dans la CEE dont la part de marche represente 35 p 100 du marche mondial, mais aussi en Europe de l'Est, au Maghreb dont la demande est en baisse. La structure des echanges mondiaux de materiels electriques, electroniques et informatiques, si elle montre une consolidation de notre part de marche, indique aussi une fragilite de celle-ci. Il lui demande quelles directives et programmes de recherche il entend developper pour atteindre le plus rapidement possible l'objectif d'une part de marche de 7 p 100 niveau atteint en 1979. Des contrats internationaux de grande ampleur sont-ils prevus pour affirmer la presence du materiel francais sur des marches en expansion.

Texte de la réponse

Reponse. - L'annee 1988, qui a ete marquee par une legere regression des ventes francaises d'electronique de defense, aura connu pour cette raison une degradation sensible de notre deficit global. Bien que les statistiques actuellement disponibles ne permettent que d'avoir une appreciation partielle de ce phenomene, elles montrent cependant que notre deficit est imputable a deux grands secteurs : l'electronique de loisir (hi-fi, video) et l'informatique. Elles ne permettent pas cependant de mettre en evidence une rupture brutale par rapport aux annees precedentes, ces deux secteurs etant de tres longue date fortement responsables de notre deficit en electronique. Face a cette evolution lente, assez comparable a celle que connaissent dans ces domaines nos voisins europeens, seule une action en profondeur et a moyen terme est susceptible d'avoir des effets satisfaisants. C'est dans cette optique que s'inscrit la politique du ministere de l'industrie et de l'amenagement du territoire en faveur de ce secteur. Il convient tout d'abord de developper de grands programmes de recherche technologique aux niveaux communautaire et national. Les programmes communautaires Esprit et Race, le programme Eureka constituent en premier lieu un cadre approprie pour le developpement de cooperations technologiques europeennes, soit au niveau de la recherche precompetitive (Esprit et Race), soit pour le developpement de nouvelles generations de produits avances (Eureka). Le programme de television a haute definition et le programme Jessi dans le domaine des circuits integres doivent devenir des exemples pour l'ensemble des secteurs de l'electronique, notamment l'informatique. De la meme facon, des programmes de recherche cooperatifs doivent etre developpes a l'echelle nationale, dans des secteurs ou le faible degre de concentration industrielle le permet : le logiciel par exemple. Il faut ensuite soutenir le developpement des PMI

innovatrices. Si la France a su, grace a des efforts soutenus, se doter de grands groupes industriels dans chacun des secteurs de l'electronique (Bull en informatique, Alcatel dans les telecommunications, SGS-Thomson dans les semi-conducteurs, Thomson en electronique grand public et en electronique militaire), il lui manque encore un large tissu de PME dynamiques et innovatrices, capables d'assurer la mobilite de ce secteur. Les efforts de l'Etat dans ce domaine ont ete significativement accrus au cours de l'annee qui vient de s'ecouler : le budget de l'ANVAR, qui depasse desormais le milliard de francs, a connu une progression tout a fait remarquable ; les credits « filiere electronique » du ministere de l'industrie ont ete reorientes en faveur des PME : celles-ci ont represente pres du quart des aides distribuees en 1988. Enfin, il est aujourd'hui indispensable d'accroitre les travaux de normalisation. L'electronique vit aujourd'hui une revolution d'une portee tout a fait considerable en matiere de normes, avec le developpement de plus en plus frequent de normes universelles et ouvertes : Unix dans les systemes d'exploitation par exemple, Osi dans le systeme de communication informatique, Map dans les automatismes, etc. L'industrie francaise doit tirer le plus grand profit possible de cette evolution, qui necessite la mise en place de laboratoires de certification a la pointe de la technologie. Cette mise en place a un cout eleve, dont l'Etat assume partiellement la charge. Les pouvoirs publics jouent par ailleurs un role important, notamment aupres des autorites communautaires, pour accelerer le developpement de standards europeens, voire internationaux.

Données clés

Auteur : M. Dray Julien
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7395
Rubrique : Materiels electriques et electroniques
Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire
Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3812